CERTIFICAT QUALIOPI

N°QNW0256

AKS FORMATION

Numéro de Déclaration d'Activité : **11951017595** est certifié

- Vu le décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 du relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle dans sa version en vigueur ; Vu le décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au éveloppement des compétences dans sa version en vigueur ; Vu l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D.6316-1-1 du code du travail dans sa version en vigueur ; Vu le guide de lecture du référentiel national qualité publiée sur le site du Ministère du travail, dans sa version en vigueur ; Vu le document Questions-Réponses publié sur le site du Ministère du Travail dans sa version en vigueur ; Vu le Règlement d'usage de la marque française de garantie n°4704889 « Qualiopi » et sa charte d'usage publiés sur le site du Ministère du Travail dans sa version en vigueur ; Conformément à notre procédure certification QUALIOPI, dans sa version en vigueur ; Vu l'arrêté modifié du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation

Après une évaluation satisfaisante de ses activités, QUALIPRO CERTIFICATION atteste de la conformité de l'organisme mentionné ci-dessous :

AKS FORMATION
99505160400016
4 RESIDENCE DU CLOS SAINT PIERRE, 95480 PIERRELAYE

au titre des catégories d'actions suivantes :

☑ **Actions de formation par apprentissage L. 6313-1-4°**

Certificat délivré le :

11/06/2026

Date de fin de validité* :

10/06/2029

SELIM KEBLI
PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

*Sous réserve de résultat satisfaisants lors de l'audit de surveillance

Version du document : V5 - 14/01/2026

Accréditation n° 5-0681 : Portée disponible sur www.cofrac.fr